



Valeurs mobilières Banque Laurentienne

RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

Banque du Canada – Le resserrement graduel de la politique monétaire devrait se poursuivre, à moins que n'éclate une guerre commerciale à l'échelle mondiale

Mercredi matin, la Banque du Canada (BdC) a augmenté son taux cible du financement à un jour en le faisant passer de 1,25 % à 1,50 %. Le taux directeur de 1,50 % demeure faible comparativement au taux d'inflation de 2 % mesuré par l'IPC global. Ainsi, la BdC garde le cap sur le resserrement graduel de sa politique monétaire : « *Le Conseil de direction estime que des taux d'intérêt plus élevés seront justifiés pour maintenir l'inflation près de la cible, et il continuera d'appliquer une approche graduée, guidée par les nouvelles données.* »

Les marchés s'attendaient à une hausse accompagnée de commentaires plus prudents. La confiance de notre banque centrale par rapport à l'économie les a légèrement étonnés. Celle-ci a toutefois reconnu que les risques d'une guerre commerciale mondiale restent bien présents. Ainsi, le dollar canadien a progressé après l'annonce de la décision de la Banque mercredi peu après 10h, mais il a reculé durant la conférence de presse qui a suivi.

Selon le *Rapport sur la politique monétaire (RPM)* de juillet, la croissance du PIB réel au Canada devrait continuer de dépasser le PIB potentiel au fil du temps, notamment grâce à la vigueur plus importante que prévu de l'économie américaine et au renchérissement des prix du pétrole brut. Au Canada, cette évolution favorable de la situation compense pour les hypothèses du RPM voulant que l'investissement et les exportations des entreprises soient freinés davantage par l'incertitude liée aux échanges commerciaux et par les droits de douane sur l'acier et l'aluminium annoncés par la Maison-Blanche. L'intensification de la guerre commerciale à l'échelle mondiale, bien qu'elle soit toujours possible, modifierait toutefois ces perspectives. Ainsi, d'une part, les conditions économiques pourraient justifier un autre relèvement du taux directeur de 25 points de base lors de la réunion du 24 octobre ou du 5 décembre. Le moment de la prochaine hausse continuera de dépendre des données : « *En particulier, la Banque surveille l'ajustement de l'économie aux taux d'intérêt plus élevés et l'évolution des pressions sur la capacité et les salaires, ainsi que la réaction des entreprises et des consommateurs aux mesures commerciales.* » Par exemple, la BdC portera une attention particulière à l'incidence des tarifs punitifs annoncés sur la chaîne d'approvisionnement mondiale. Et d'autre part, l'aggravation de la guerre commerciale entraînerait une intervention monétaire beaucoup plus prudente.

En résumé : Le stade avancé du cycle économique est la principale explication derrière la hausse cumulative de 100 points de base du taux cible du financement à un jour observée depuis juillet 2017. En temps normal, nous estimerions que la BdC se trouve actuellement à mi-chemin dans son cycle de





Valeurs mobilières Banque Laurentienne

RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

resserrement monétaire. Mais une aggravation de la guerre commerciale à l'échelle mondiale pourrait la pousser à changer de cap, même si la politique monétaire ne doit pas être perçue, à elle seule, comme une solution miracle à la montée au protectionnisme. Par exemple, si l'administration Trump applique rapidement des droits de douane sur les automobiles, la Banque du Canada pourrait même devoir baisser son taux directeur avant la fin de l'année. En revanche, si les menaces commerciales s'atténuent avant les élections de mi-mandat aux États-Unis et si une entente constructive sur l'ALENA est possible au début de 2019, alors le taux cible du financement à un jour pourrait aisément se situer à 1,75 % avant la fin de l'année.

Sébastien Lavoie | Économiste en chef

514-350-2931 | lavoies@vmbi.ca



Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.